

[Text]

You get an American protectionism that is trying to protect its exports sales in foreign markets that are based on a free trade agreement and it is going to be able to masquerade as free trade because there is a very large element of free trade in it, and it is going to be very difficult to resist that kind of protection which is backed up by heavy U.S. lobbying.

So I have some real difficulties. I sympathize very much with your view and it has been a concern to me as I look at this, that when you explain this to the Americans you are in fact explaining—

The Chairman: Their interest.

Prof. Wonnacott: —what their interest is in this limited sense, but not what their interest is in a broader foreign policy sense. There is a risk about it.

The other thing is just to let things happen, in which case inadvertently you might run into this system, and once you do it inadvertently it is hard then, because of this new U.S. protectionism, to get out of it.

There is the other problem. It is one thing to negotiate a free trade arrangement here from scratch with a whole lot of countries; it is quite a different thing to try to negotiate an enfolding free trade agreement among countries that have inconsistent bilaterals. As a matter of fact, it is very important from the Canadian point of view that if for some reason the Americans and Mexicans must now engage in a bilateral which would not conform directly and in which Canada would not be a full free trade agreement, all the provisions, as many provisions as possible in this bilateral, be exactly the same as the provisions in this bilateral. Then you have a shadow core, you have consistent agreements, you are still in a hub-and-spoke system, but at least it is a consistent hub-and-spoke system that can easily then be enclosed in a free trade area down the road.

But the trouble is that as these things develop they are not going to be consistent, and that makes enfolding them into a free trade agreement very difficult.

Mr. Langdon: Professor Wonnacott, accepting for the moment some of your assessments of the FTA, with which I would in other circumstances quarrel—

Prof. Wonnacott: I am sorry, I missed that. You are saying an assessment of the FTA. You are talking about the Canada—U.S. agreement?

Mr. Langdon: Yes. You could not expect to convert me with quite such a quick presentation, but we can talk about that another time.

Prof. Wonnacott: I realize there is a problem here because in order to explain this I had to start with putting a plus up here—

Mr. Langdon: That is right. Some of this is definitely debatable.

[Translation]

Voilà maintenant qu'on aura un protectionnisme américain destiné à protéger les exportations sur des marchés étrangers, mais fondé sur un accord de libre-échange; ce protectionnisme pourra passer pour du libre-échange parce qu'il contiendra un très important élément de libre-échange et il sera très difficile de résister à ce genre de protectionnisme appuyé par de très puissants groupes de pression américains.

Je vois donc de véritables difficultés. Je comprends très bien votre point de vue et cette question m'a préoccupé lorsque je l'ai examinée, car lorsqu'on explique tout cela aux Américains, on leur explique en fait...

Le président: Où se trouve leur intérêt.

M. Wonnacott: ...où se trouve leur intérêt dans ce sens restreint, mais non pas sur le plan plus général de la politique étrangère. On prend ainsi un risque.

L'autre option consiste simplement à laisser les choses suivrent leur cours, mais dans ce cas on risque de se retrouver par inadvertance aux prises avec ce système et étant donné cette nouvelle forme de protectionnisme que pratiquent les Etats-Unis, il serait alors très difficile de s'en sortir.

Il peut exister également un autre problème. Négocier à partir de rien un accord de libre-échange avec un grand nombre de pays comme dans cet exemple-ci n'est pas du tout la même chose que d'essayer de négocier un accord de libre-échange englobant de nombreux pays qui ont des accords bilatéraux incompatibles. En fait, il est très important pour le Canada que tout accord bilatéral conclu entre les Etats-Unis et le Mexique, accord qui ne serait pas directement compatible avec le nôtre et auquel le Canada ne participerait pas pleinement, contienne le plus grand nombre possible de dispositions exactement semblables à celles de notre accord bilatéral. On a alors un noyau commun, on a des accords compatibles, et même si l'on se trouve encore dans un système en étoile, il s'agit du moins d'un système compatible dont on peut facilement englober les différentes parties pour en arriver un jour à un grand secteur de libre-échange.

Toutefois, ces accords confluvent les uns après les autres ne seront pas vraiment compatibles, de sorte qu'il sera très difficile de les englober dans un accord plus étendu de libre-échange.

M. Langdon: Monsieur Wonnacott, supposons que j'accepte un instant certains des jugements que vous avez formulés à propos de l'Accord de libre-échange, contre lesquels je poserais des arguments dans d'autres circonstances...

M. Wonnacott: Je suis désolé, mais je n'ai pas bien compris. Vous parlez d'un jugement à propos de l'Accord de libre-échange. Vous parlez de l'Accord entre le Canada et les Etats-Unis?

M. Langdon: En effet. Vous ne pouviez tout de même pas espérer me convertir au moyen d'un si bref exposé, mais nous pourrons en discuter à un autre moment.

M. Wonnacott: Je comprends qu'il y a une difficulté ici, car afin d'expliquer ce modèle, j'ai dû commencer par indiquer qu'il y avait un avantage ici...

M. Langdon: C'est exact. Certains de vos arguments sont certainement discutables.